

Dans ce numéro:

- Prochain colloque: 5 octobre 2006
- La Fondation aura bientôt son site internet
- Hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique
- Recrutement étudiant
- Appui financier à ATD Quart-Monde
- Adhésion à la Fondation
- Au conseil d'administration
- Assemblée générale le 9 juin

Prochain colloque: 5 octobre 2006

Le prochain colloque de la Fondation aura lieu le jeudi 5 octobre prochain au Centre St-Pierre. Le colloque aura pour titre: «La pauvreté n'est pas une maladie, mais rend-elle malade?». En avant-midi, des médecins viendront faire état des problèmes de santé qui affectent particulièrement les personnes en situation de pauvreté, jeunes et adultes. On fera également état des démarches visant à assurer un accès aux soins de santé aux personnes en situation de pauvreté. En après-midi, les participants seront invités à discuter de ces questions en atelier, pour partager ensuite leurs réflexions en plénière. Le programme du colloque est en voie d'être finalisé et il sera diffusé au mois d'août. Nous vous invitons à noter immédiatement cet événement à votre calendrier de l'automne.

La Fondation aura bientôt son site internet

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration ont entrepris les préparatifs menant à la création d'un site internet pour la Fondation. Un site internet permettra à la Fondation de mieux se faire

connaître, de maintenir plus facilement les liens avec ses membres, de diffuser de l'information sur ses colloques, ses prises de position, et d'autres sujets d'intérêt. Dès que le site sera fonctionnel, les membres de la Fondation en seront informés.

Dans ses démarches, la Fondation bénéficie de l'expertise d'Éducaloi, un organisme qui se consacre à la diffusion d'information juridique vulgarisée. On peut prendre connaissance de la mission et des réalisations d'Éducaloi en se rendant à l'adresse internet suivante: www.educaloi.qc.ca.

Hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique

La révision à la hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique a certes été un des événements marquants de l'année 2006. La Fondation était intervenue auprès du Groupe de travail sur l'aide juridique, présidé par Me Pierre Moreau, pour réclamer une révision de ces seuils, de concert avec de nombreux autres organismes et intervenants. Le rapport du Groupe de travail a été rendu public en juin 2005. En octobre, le ministre de la Justice a annoncé de nouveaux seuils d'admissibilité qui sont entrés en vigueur le 26 janvier dernier. Les seuils connaîtront une hausse graduelle jusqu'en 2010 et seront indexés par la suite. La Fondation se réjouit de cette mesure.

Recrutement étudiant

Au cours de la dernière année, des démarches exploratoires ont été entreprises en milieu étudiant pour faire connaître la

Fondation et sonder l'intérêt qu'elle peut présenter auprès des étudiants. Pour l'instant, les démarches ont surtout visé les étudiants en droit. Les premières réactions sont enthousiastes et la Fondation suscite de l'intérêt. Des démarches plus structurées seront menées lorsque le site internet sera fonctionnel. Il sera alors plus facile de joindre ce groupe particulier. Déjà cependant, des étudiantes ont participé aux travaux en vue de créer le site internet. La Fondation compte déjà quelques membres étudiants.

Soutien financier à la tenue du séminaire international d'ATD Quart-Monde

La Fondation a accordé un appui financier à l'organisme ATD Quart-Monde pour l'organisation de la journée de clôture du Séminaire international «Pour un courant du refus de la misère, amplifier la dynamique du 17 octobre», qui s'est tenu à Montréal, du 22 au 26 mai 2006. Le Mouvement ATD Quart-Monde est un organisme international présent au Québec et au Canada depuis 1982. Le mouvement soutient toute personne ou tout groupe désireux de rejoindre les personnes exclues et d'agir avec elles pour éliminer la misère et promouvoir une société plus juste et plus humaine.

Adhésion à la Fondation

Les membres sont invités à renouveler leur adhésion. En posant ce geste, ils appuient de façon tangible la Fondation et contribuent à la poursuite de ses activités. Que toutes et tous en soient vivement remerciés. Un formulaire d'adhésion est joint à ce bulletin.

Au conseil d'administration

Notre collègue Paul Faribault devant réduire ses activités, c'est à regret qu'il nous a informé qu'il cessait de siéger au conseil d'administration de la Fondation. Paul est un des membres fondateurs. Il a agi comme secrétaire de la Fondation depuis ses tous débuts. La Fondation lui exprime sa vive reconnaissance. Daniel Therrien assume par intérim la fonction de secrétaire.

La nomination de membres au conseil d'administration, ou leur renouvellement, est à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 9 juin prochain.

Avis de convocation - Assemblée générale le 9 juin 2006

Les membres de la Fondation Robert-Sauvé sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra à Montréal, le 9 juin 2006, à 16 heures, au Y des Femmes de Montréal, 1355 boul. René-Lévesque ouest, salle 200.

Voici les principaux points à l'ordre du jour:

- Rapport du président
- Présentation des états financiers
- Nomination d'un vérificateur
- Élection des administrateurs

Rédacteur: Robert Tétrault, président (Robert.Tetrault@USherbrooke.ca)